

ATELIER INSCRIPTION
« 90 MINUTES POUR CRÉER SA MICRO ENTREPRISE »
Liste des documents à fournir

- Si vous avez déjà été inscrit : Merci de fournir votre ancien numéro SIREN : _ _ _ _ _
- Si vous souhaitez déclarer une enseigne ou un nom commercial, vérifier si déjà existant et/ou protéger à l'[INPI](#) ou sur le site <https://www.infogreffe.fr>
- Les formulaires nécessaires à l'immatriculation seront fournis au début de l'atelier.

1ÈRE DÉMARCHE : DEMANDE D'IMMATRICULATION

- Photocopie **carte d'identité** (recto verso) ou passeport **en cours de validité** ou extrait d'acte de naissance (de moins de 3 mois) ou copie du livret de famille daté et certifié conforme.
- Si marié(e) SANS contrat : - **8,45 €** par chèque à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce
- Si conjoint collaborateur (marié ou pacsé)** : Copie du livret de famille certifié conforme, ou extrait acte mariage ou justificatif PACS. Signature du conjoint obligatoire sur les imprimés CERFA
- Si hors Union Européenne** : copie **carte de séjour où il est indiqué l'autorisation de travailler** ou carte de commerçant étranger (à demander à la Préfecture).
- Carte vitale** (numéro de sécurité sociale)
- Si activité réglementée** : fournir le **justificatif** (autorisation, diplôme, ...) [plus d'informations](#)

SI VOUS CRÉEZ VOTRE ENTREPRISE

- Copie du **bail**
ou Attestation notariée de propriété ou titre de propriété
ou Autorisation du propriétaire
ou Justificatif de domicile : avis de taxe foncière, copie quittance EDF au nom du créateur.

SI VOUS ACHETEZ UN FONDS DE COMMERCE

- Copie de l'**acte de cession**
- Insertion dans un Journal d'Annonces Légales** (fournir la page du journal) ou attestation de parution + texte de parution
- Copie du bail
- Chèque de **2.82 €** à l'ordre du Tribunal de Commerce

SI VOUS EXERCEZ EN LOCATION-GÉRANCE

- Copie du **contrat de location-gérance**
- Insertion dans un Journal d'Annonces Légales** (fournir la page du journal) ou attestation de parution + texte de parution
- Chèque de **2.82 €** à l'ordre du Tribunal de Commerce

2ÈME DÉMARCHE : *si* DEMANDE DE CARTE D'AMBULANT

- Photocopie **carte d'identité** (identique à celle fournie pour l'immatriculation)
- Justificatif de domicile** et attestation d'hébergement le cas échéant.
- Une photo d'identité récente au format 35x45 mm**
- Chèque de **30€** à l'ordre de la CCI

***Découvrez l'offre d'accompagnement de votre entreprise
proposée par la CCI DU MORBIHAN***